

# LES AIDES FINANCIÈRES

sur la prise de licence sportive

## LISTE DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS



### CHÈQUE SPORT ECHIROLLES



Le dispositif concerne exclusivement **les échirolloises et échirollois** :

- âgé-es entre **6 et 18 ans**, dont les parents possèdent un quotient familial **inférieur à 1 852 €**, ou
- bénéficiaires de **l'AAH et de L'AEEH** ou
- étudiant-es.



Les personnes éligibles au dispositif Pass'Sport de l'ANS sont les **6 - 18 ans**, dont les parents reçoivent **l'allocation de rentrée scolaire (ARS)** ou **l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)**.



Sport loisir ou compétition, avec le Pass' Région bénéficiez de 30 € de réduction sur une LICENCE SPORTIVE ANNUELLE pour **les lycéens, apprentis, jeunes en missions locales, étudiants en formations sanitaires ou sociales ...**



Une réduction de **60 €** sur le prix de la licence sportive annuelle pour les personnes : Résider en Isère. Avoir un enfant scolarisé dans un collège public ou privé, pour la prochaine rentrée scolaire 2022



Pour plus de renseignements sur les dispositifs d'aide à la licenciation, merci de contacter votre association sportive